

**PEACEBUILDING FUND**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intitulé du Projet:** Appui à l’insertion de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) dans les zones d’accueil et à l’efficacité du centre d’apprentissage et de réinsertion économique de Bossembélé.  |  | **Agence Nations Unies bénéficiaire:** Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture(FAO) |
| **Contact**: Mme Rokhaya Daba FALL, Représentante Résidente Adresse: Représentation FAO en RCA,  BP : 2157  Bangui, République Centrafricaine Téléphone: +236.21.61.09.70 - +236.72.52.16.79Courriel: FAO-CF@fao.org  |  |  **Partenaire(s) d’exécution:** * Haut Commissariat à la Présidence de la République chargé de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) ;
* Ministère de la Jeunesse, des sports, des arts et de la culture
* ACDA, ANDE (MDRA) ;
 |
| **Numéro du Projet:** UNJP/CAF/002/PBF |  |  **Zone d’intervention:** Bossembélé et zones d’insertion des jeunes |
| **Description du Projet:**La population jeune subit un chômage galopant avec de très faibles perspectives d’emplois suite aux différents conflits militaro-politiques que le Pays a connu. L’objet du projet est de renforcer les capacités du centre d’apprentissage et d’insertion socio-économique de Bossembélé pour assurer efficacement sa mission et avoir un impact positif sur la stabilisation de l’espace socio-économique. |  | **Coût Total du Projet:** 650,000.00 USD**Contribution du PBF:** 650,000.00 USD**Contribution du Gouvernement:** n/a**Autres contributions:** n/a**Total:** 650,000.00 USD |
| **Date de démarrage estimée et durée du projet:** Octobre2010 pour 18 mois  |
| **Score pour le Genre[[1]](#footnote-1): \_2\_** |
| **Domaine Prioritaire PBF et Résultats:**Revitaliser l’économie et les dividendes immédiats de la paix en obtenant les résultats suivants à la fin du projet :* Les capacités opérationnelles et pédagogiques du centre d’apprentissage de Bossembélé sont renforcées en vue d’en faire une véritable ferme école.
* Un appui favorisant l’insertion socio-économique des jeunes est mis en œuvre.
 |
| **Extrants et activités clés:*** Actualisation des outils et méthodes de formation pour la redynamisation du centre d’apprentissage et de réinsertion des jeunes ;
* Dotation du centre d’apprentissage en infrastructures de production, équipements et matériel reproductif dans les milieux environnants ;
* Formation pratique, et dotations en kits de production pour l’insertion des jeunes;
* Développement d’un réseau de partenariat pour l’accompagnement des jeunes ;
 |

**PAGE DE GARDE DU DOCUMENT DE PROJET**

|  |
| --- |
| **Coprésidents du Comité de Pilotage Mixte** |
| ***Madame Sahle-Work ZEWDE****Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies**Fonds de Consolidation de la Paix**Signature\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Date et sceau\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* | ***Monsieur Sylvain MALIKO****Ministre d’Etat au Plan, à l’Economie et à la Coopération Internationale**Signature\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Date et sceau \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* |
| **Agence(s) Nations Unies bénéficiaire(s) :** Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO), représentation en RCA | **Partenaire(s) d’Exécution :** Haut Commissariat à la Présidence de la République, chargé de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) |
| *Nom :* ***Madame Rokhaya Daba FALL****Signature\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Date et sceau :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* | *Nom :* ***Général Xavier Sylvestre YANGONGO****Signature\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Date et sceau :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*  |

**Document de Programme**

# Analyse de la situation et contexte

Pays enclavé, la RCA est située à plus de 1.600 km du port maritime le plus proche. La population, estimée à 3,8 millions d'habitants, croît au taux annuel moyen de 2,3%, soit plus faiblement que la moyenne des pays les moins avancés (2,5%) ou celle des pays d'Afrique sub-saharienne (2,7%). Le pays se caractérise aussi par une faible densité démographique et des insuffisances au niveau des voies de communication, ce qui accentue l’enclavement interne et externe du pays.

La population est surtout jeune (les moins de 15 ans représentent 43% de la population) et majoritairement rurale (58%). Elle est inégalement répartie avec une densité moyenne faible de 6,3 habitants/km2, qui croît de l'est vers l'ouest et une concentration le long des grands axes routiers et dans la Commune de Bangui dont la population (742 750 habitants), représente environ 21 % de la population totale, soit au moins le double de celles des préfectures les plus peuplées[[2]](#footnote-2).

L’économie centrafricaine repose encore largement sur le secteur agricole (agriculture, pêche, chasse, forêt) qui représente 56% du PIB et emploie environ 70% de la population active du pays (Banque des Etats de l’Afrique centrale, BEAC, 2008). La contribution des différents sous-secteurs (agriculture, élevage, chasse et pêche, et forêts) au PIB agricole (PIBA) est très inégale : en 2008, la part des cultures vivrières dans le PIBA était de 51,40% alors que celle des cultures de rente (coton, café, tabac) n’était que de 1,23%. Les sous-secteurs de l’élevage (bovins, caprins, ovins), de la chasse et pêche et des forêts représentaient respectivement 22,83%, 9,60% et 14,94% du PIBA[[3]](#footnote-3). Les principales productions de rente se sont généralement repliées.

Malgré d’importantes ressources naturelles exploitables, la RCA demeure l’un des pays les moins développés du monde. Avec un PIB par habitant de 475 $EU, la RCA fait partie des pays les plus pauvres[[4]](#footnote-4), avec un indicateur de développement humain (IDH) de 0,384, et est classée 171ième rang sur 177 pays (PNUD, 2008). Ces faibles performances sont liées aux longues années de crise et de guerre, couplées à la détérioration des termes de l’échange, amorcée depuis 1997, consécutive à la chute des prix des principaux produits d’exportation (coton, café, bois, diamant) et à la baisse du dollar, ainsi qu’au gel des financements extérieurs pour non respect des engagements.

A ces contraintes s’ajoute, depuis les années 90, la dégradation progressive du contexte socioéconomique qui a tout particulièrement affecté les zones rurale, accentuant l’exode rural et le chômage des jeunes. La formation professionnelle pour la valorisation du potentiel agricole devrait occuper une place prioritaire. Malheureusement, elle est très limitée et faiblement dotée de ressources nécessaires. Les centres d’apprentissages et d’insertion socio-économique, quand ils existent, sont mal dotés pour assurer efficacement leurs missions.

Les autorités nationales souhaitent, à travers le Fonds de Consolidation de la Paix, relancer les activités génératrices de revenus afin de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire en créant des opportunités d’insertion socioéconomique et d’auto-emploi à travers le Haut Commissariat à la JNP.

Ce projet fait partie d’un Plan d’actions plus vaste du Haut Commissariat à la JNP. Ce Plan d’action concerne neuf (9) sections opérationnelles de formation dont la plus importante est la composante agro-pastorale (80%). Le Gouvernement, à travers le Haut Commissariat, chargé de la JPN, a sollicité l’assistance de la FAO au titre du FCP pour l’aider à concevoir et à mettre en place un projet pour l’installation des modèles d’unités rentables des filières agropastorales afin d’aboutir à la insertion des JPN dans leur terroir.

Les bénéficiaires directs du projet sont les jeunes (filles et garçons), dont l’âge varie de 18 à 25 ans. Ces jeunes proviennent pour la plupart des zones de conflit (70%). Les autres bénéficiaires sont le corps enseignant et l’administration du Centre, les autres structures/services d’appui à la JPN (ACDA, ICRA, ANDE).

# Justification du projet

1. **Pertinence du projet pour la consolidation de la paix**

Les conflits armés récurrents des dernières années ont considérablement affecté le secteur agro-rural et contribué à une paupérisation du monde rural. La population jeune subit un chômage galopant, causé par l’inexistence d’opportunités en milieu rural pour relancer leurs activités agropastorales. Cette préoccupation est exprimée dans le DSRP 2008-2010.

Pour faire face à ces problèmes, le Gouvernement a entrepris une reforme du système d’éducation et de formation à l’auto-emploi. Il a mis en place une Structure, directement rattachée à la Présidence de la République, chargée de la Jeunesse Pionnière Nationale, dont la mission vise entre autres objectifs :

* La formation civique, morale et professionnelle des jeunes en vue de leur insertion dans le circuit économique et social ;
* La création des fermes ou villages coopératifs agricoles modernes pour le développement économique et social ;
* L’établissement et l’animation des zones de modernisation agricoles et de Centres de vulgarisation rurales à partir des villages coopératifs pour introduire les techniques modernes d’agriculture et de l’élevage dans les masses rurales environnantes ;
* La création et la gestion d’ateliers artisanaux et de transformation des produits.

Le centre de Bossembélé est un des centres d’apprentissage agricole et d’insertion des jeunes établis par le Gouvernement. Il est opérationnel, bien que le fonctionnement mérite d’être amélioré en apportant un appui ponctuel en équipement et intrants agricoles. Il s’agira notamment de la réhabilitation d’une bergerie, de l’installation d’un forage[[5]](#footnote-5) pour alimenter la bergerie en eau potable, de la mise à disposition des intrants agricoles pour la conduite des formations dans la ferme. Il est également important de prévoir un appui pour les jeunes formés, afin de leur permettre d’enchaîner leur formation avec une activité agricole rentable. Il est donc prévu, après avoir dispensé les formations pratiques, de doter les jeunes d’un kit d’insertion agropastoral, qui sera composé de semences et d’outillages agricoles ainsi que d’une unité d’élevage avec des animaux (porcherie ou chèvrerie). Les jeunes, formés au centre et dotés de kits d’insertions, seront ensuite appuyés et suivis par les structures partenaires dans leur zone d’insertion (ACDA, ANDE, ICRA).

Le Gouvernement sollicite l’appui du FCP pour l’aider à rendre efficace le centre d’apprentissage de Bossembélé afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle d’appui à l’insertion des jeunes dans leurs zones d’origine.

Aussi, les activités proposées sont en phase avec le point 3 des Domaines d’intervention prioritaires du Plan prioritaire de consolidation de la paix. Cependant, le Gouvernement est confronté à des difficultés réelles de mobilisation de ressources devant lui permettre de financer la plupart des projets du DSRP, ainsi que les Plans d’action sectoriels. Le projet répond donc à une lacune de financement pour la consolidation de la paix.

Pertinence du rôle de la FAO : En ce qui concerne les cultures vivrières, la FAO a déjà exécuté des projets de multiplication de semences certifiées (R1), ce qui permettra de répondre en partie aux besoins en semences (R2) localement. (Acquis des projets OSRO/CAF/804/SWE et GCP/CAF/013/EC). Des expériences dans le domaine des cultures maraîchères, notamment en ce qui concerne le choix des espèces et variétés ont été acquises à travers les programmes post-conflit de la FAO.

Dans le domaine de l’élevage : Depuis octobre 2007, la FAO a également mis en œuvre un projet pilote (TCP/CAF/3102) de relance des filières de l’élevage et de réinsertion économique post-conflit en faveur des populations vulnérables affectées par la succession de crises qu’a connues le pays. Une centaine d’unités de production ont ainsi été installées pour plusieurs types d’élevage (porcs, chèvres, moutons, etc.) ainsi que des unités de transformation. Des résultats de ce projet est ressorti le grand potentiel des unités de production de porcs et caprins, mais également l’opportunité de combiner ces unités d’élevage avec des activités agricoles à cycle court (maraîchères et/ou vivrières), autrement dit promouvoir des unités de production du type agro-pastoral mixte pour accroître la rentabilité au niveau des ménages.

1. **Objectifs du Projet**
* **Objectif global :**

Ce projet se propose de renforcer l’efficacité du centre d’apprentissage de Bossembélé et de promouvoir l’insertion socioéconomique durable des jeunes producteurs y ayant suivi des formations à cet effet. Le projet s’inscrit dans le Domaine prioritaire 3 du FCP (Pôles de développement et communautés affectées par les conflits). Il cible le Résultat 6, à savoir l’insertion des jeunes (filles et garçons) dans leurs zones d’origines.

L’insertion se fera en deux étapes : premièrement la formation au niveau du Centre d’apprentissage qui sera appuyé pour mieux assurer sa mission, deuxièmement par la dotation des jeunes des kits d’insertion (des jeunes ayant suivi des formations les années précédentes seront éligibles pour recevoir cet appui). Le kit d’insertion permettra de mettre en place deux systèmes d’exploitation : soit le maraîchage combiné avec une porcherie, soit le vivrier combiné avec une chèvrerie.

Dans le cas du maraîchage il s’agira des cultures adaptées aux conditions environnementales locales et appréciées par la population, tel que la tomate, le choux, l’aubergine, le gombo, etc. En ce qui concerne les cultures vivrières, il s’agira du maïs, le sorgho, l’arachide, le riz et/ou le sésame, le niébé et/ou le sésame. Spécifiquement pour ce qui concerne les cultures vivrières, la FAO a déjà exécuté des projets de multiplication de semences certifiées (R1), ce qui permettra de répondre en partie aux besoins en semences (R2) localement. (Acquis du projet GCP/CAF/013/EC).

Compte d’exploitation indicatif

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Charges (FCFA) | Produits (FCFA) | Résultat (FCFA) |
| **Maraîchage sur une superficie de 20 are (espèces diverses)** |
|  | Engrais | 120 000 | Vente de la production | 850 000 |  |
|  | Semences | 160 000 |  |  |  |
| Cycle de 4 mois | 530 000 |
| **Elevage de porcins (2 truies et 1 verrat)** |
|  | Amortissement de l’investissement (animaux et matériel) | 58 750 | Porcins (10) | 800 000 |  |
|  | Aliments | 202 900 |  |  |  |
|  | Prophylaxie | 21 250 |  |  |  |
| Cycle de 6 mois | 517 100 |
|  |  |  |  |  |  |
| Cultures vivrières sur 1 ha (exemple de l’arachide) |
|  | Semences | 500 | Vente de la production | 292 500 |  |
|  | Main d’œuvre | 40 000 |  |  |  |
|  | Engrais | 120 000 |  |  |  |
| Cycle de 12 mois | 132 000 |
| Elevage de caprins (9 chèvres, 1 bouc) |
|  | Amortissement de l’investissement (animal et matériel) | 104 100 | 10 cabris | 300 000 |  |
|  | Aliment | 6 000 |  |  |  |
|  | Prophylaxie | 14 000 |  |  |  |
| Cycle de 12 mois | 175 900 FCFA |

* **Objectifs spécifiques**:
* Apporter un appui ciblé au centre d’apprentissage et de réinsertion socio-économique de Bossembele en vue d’en faire une véritable ferme école ;
* Former les jeunes en vue de leur insertion socio-économique dans leur zone d’origine.
* Doter les jeunes de kits d’insertion socio-économique agropastoral (partie agricole, partie élevage).
1. **Cadre du projet et résultats attendus par objectif**

**Résultat 1 : Les capacités opérationnelles et pédagogiques du centre d’apprentissage de Bossembélé sont renforcées en vue d’en faire une véritable ferme école.**

**Activité 1.1**. : Renforcement des infrastructures de production et des équipements dans le centre d’apprentissage (bergerie avec forage)

**Activité 1.2.** : Appui à la révision et actualisation des outils et méthodes de formation dans le centre d’apprentissage, (approvisionnement en intrants agropastoraux pour permettre les formations).

**Activité 1.3.** : Formation des jeunes à l’activité agropastorale

**Activité 1.4.** : Atelier d’aide à l’insertion,

**Activité 1.5.** : Suivi de l’avancement des projets

**Résultat 2 : Les jeunes sont formés, équipés et suivis pour réussir leur insertion socio-économique.**

**Activité 2.1.** : Organisation des jeunes en groupements d’intérêts économiques pour faciliter leur accès aux services d’appui (privés ou publics) dans leurs localités;

**Activité 2.2.** : Préparation et signatures des protocoles d’accord avec l’ACDA, l’ANDE et l’ICRA pour assurer le suivi des jeunes organisés en groupements ;

**Activité 2.3.** : Evaluation des besoins de renforcement des capacités et formation des acteurs privés de la filière (p.e. dans le domaine de la transformation) et des ONG (appuis divers aux organisations des jeunes) ;

**Activité 2.4.** : Dotation des jeunes des kits d’insertion agro-pastoraux.

**Activité 2.5.**: Accompagnement des jeunes dans le cadre de leur insertion socioéconomique par les partenaires retenus (ACDA, ANDE, ICRA) ;

**Activité 2.6.** : Suivi et évaluation de la mise en œuvre des contrats et formulation éventuelle des propositions d’amélioration ;

# Cadre Logique y compris la stratégie d’exécution

1. **Stratégie de durabilité et de mise en œuvre du projet**

La stratégie de durabilité du projet privilégie le partenariat avec les structures locales opérationnelles (Haut Commissariat à la Présidence de la République, chargé de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN), ACDA, ANDE, ICRA) et la responsabilisation des jeunes. L’approche pour garantir la durabilité des actions se traduira par :

* Le renforcement des capacités locales : cadres locaux, les jeunes bénéficiaires, des ONG impliquées dans la mise en œuvre du projet, etc. qui seront formés principalement « sur le tas » en participant directement à la mise en œuvre des techniques améliorées de la conduite des unités de production ;
	+ 15 cadres du centre d’apprentissage de Bossembélé et 100 cadres de l’ACDA auront suivi des cours de mise à jour des connaissances de l’exploitation d’une ferme agropastorale
* Des visites d'études et d'échange d'expériences organisées pour les bénéficiaires et les groupements de femmes, ce qui leur permettra d'enrichir leur connaissance technique et de gestion dans la conduite des unités de production.
	+ Des visites d’étude seront organisées de manière trimestrielle.
* La dotation des jeunes d’un kit d’insertion afin de leur permettre de déployer une activité qui assurera un revenu.
	+ 268 jeunes ayant suivi la formation au centre de Bossembéle seront dotés d’un kit d’insertion

Les kits prévus permettront la mise en valeur de 2 hectares de cultures vivrières et 20 à 25 ares de cultures maraîchères par bénéficiaire. La composition des kits vivriers et maraîchers sera la suivante :

|  |
| --- |
| Cultures vivrières |
| N° | Espèce | Variétés | Quantité (kg) | Superficie à emblaver (ha) |
| 1 | Arachide | ICGV 86003 et JL 24 | 24 | 0,4 |
| 2 | Maïs | CMS 9015 et 8806 | 9 | 0,36 |
| 3 | Sésame | S 42 | 4,5 | 0,45 |
| 4 | Sorgho | Zouaye | 4,5 | 0,3 |
| 5 | Niébé | Lori | 6 | 0,2 |
| 6 | Riz | Nerica 36 | 12 | 0,2 |
| TOTAL |  | 60 | 1,91 |

|  |
| --- |
| Cultures maraîchères |
| N° | Espèce | Variétés | Quantité (g) | Superficie à emblaver (are) |
| 1 | Oignon | Red Creole | 20 | 2,5 |
| 2 | Laitue | Blonde de Paris | 6 | 0,83 |
| 3 | Chou feuille | Tronchuda | 7 | 2,14 |
| 4 | Chou fleur | Marché de Copenhague | 7 | 2,14 |
| 5 | Gombo | Clemson Spineless | 12 | 2,5 |
| 6 | Epinard | New Zealand | 12 | 1,25 |
| 7 | Carotte | Nantaise | 6 | 8,33 |
| 8 | Tomate | Roma | 6 | 0,83 |
| 9 | Pastèque | Sugar Baby | 12 | 1,67 |
| 10 | Concombre | Marketmore | 12 | 1,67 |
| TOTAL |  | 100 | 23,86 |

En addition, des semences de poivron (California wonder) et haricot vert (Contender) pourront être achetés pour compléter les kits.

Les semences maraîchères seront achetées sur le marché international. Les semences des cultures vivrières pourront par contre être achetées sur le marché local, étant donné que des projets du programme des urgences de la FAO ont permis aux groupements multiplicateurs de semences de multiplier des semences certifiées R1 dans la campagne vivrière 2010 (GCP/CAF/013/EC sur base des acquis du projet OSRO/CAF/804/EC).

La qualité des semences importées sera vérifiée par un bureau de contrôle spécialisé. La FAO Bangui, à la réception des semences, prélève des échantillons et fait un test de germination. En outre, les opérations d’Urgence et de Réhabilitation de la FAO disposent d’un réseau de magasins de stockage au travers le pays, ce qui permet d’entreposer les semences dans de bonnes conditions avant leur distribution.

Formations

Toutes les sessions de formation prendront en compte les notions de "genre" (horaires adaptés, besoins spécifiques de soutien). Ces facteurs internes de durabilité seront couplés à la durabilité institutionnelle. En effet, des encadreurs seront également sensibilisés sur l'importance de la parité homme/femme dans le cadre du projet. De même, les acteurs locaux vont ainsi s’imprégner de l’approche qui responsabilise totalement le bénéficiaire dans le succès ou l’échec de son exploitation contrairement à l’encadrement classique.

1. **Cadre Logique**

Première partie : (niveau stratégique)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Objectifs**  | **Indicateurs objectivement vérifiables/Cibles** | **Moyens de vérification** | **Principales hypothèses** |
| **Objectif global de consolidation de la paix :****Sédentariser les jeunes (filles et garçons) dans leurs zones d’origines.** | Pourcentage de jeunes sédentarisés et/ou bénéficiant d’auto-emploi du secteur agricole ;Nombre d’activités connexes créées. | Registres des Chambres consulaires (Agriculture et Commerce) Rapports des Agences de développement agricole (ACDA, ANDE) | L’environnement sociopolitique est apaisé et les centres sont opérationnels  |
| **Objectifs immédiats :** * Apporter un appui ciblé au centre d’apprentissage et de réinsertion socio-économique de Bossembele en vue d’en faire une véritable ferme école ;
* Former les jeunes en vue de leur insertion socio-économique dans leur zone d’origine.
* Doter les jeunes de kits d’insertion socio-économique agropastoral (partie agricole, partie élevage).
 | Nombre de jeunes effectivement impliqués dans la mise en œuvre des activités agricoles;Nb de structures et/ou services d’appui travaillant avec les jeunes producteursNB de document produit et du plan d’action | Rapports des Agences de développement agricole (ACDA, ANDE)Rapports d’évaluation du projet Registres du Ministère du Plan et des Chambres consulaires (Agriculture et Commerce) Rapport de l’atelier de validation | La mise en œuvre du plan de travail s’exécute de manière convenable par l’ensemble des partenaires dans les délais impartis.Les bénéficiaires adhèrent à l’approche et les interventions des partenaires se réalisent sans ambiguïté ;Niveau de participation élevé des parties prenantes  |
| **Résultats attendus :****Résultat 1 : Les capacités opérationnelles et pédagogiques du centre d’apprentissage de Bossembélé sont renforcées en vue d’en faire une véritable ferme école.** **Résultat 2 : Les jeunes sont formés, équipés et suivis pour réussir leur insertion socio-économique.** | Nb. Des jeunes insérés dans leurs régions d’originePourcentage de structures d’encadrement et du secteur privé d’appui aux producteurs, opérationnellesNb. de réseaux d’écoulement des produits finis opérationnels, partenaires du projet ; |  | La situation sécuritaire du pays n'est pas détériorée au point d’interrompre ou d'empêcher la mise en œuvre des activités du projet.Traitement des semences et assainissement du milieu zoo-sanitaire |

Deuxième partie: (Niveau d’exécution): Ce tableau décrira les activités à exécuter, par qui, de quelle manière et avec quels coûts)

**Résultat PBF : Résultat 1 : Les capacités opérationnelles et pédagogiques du centre d’apprentissage de Bossembélé sont renforcées en vue d’en faire une véritable ferme école.**

(Un tableau par résultat PBF)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités :***Actions à mener pour atteindre chacun des résultats* | Intrants | Coût approximatif($EU) | **Personne(s) responsable(s) pour mobiliser les intrants** |
| **Activité 1.1**. : Renforcement des infrastructures de production et des équipements dans le centre d’apprentissage (bergerie avec forage) | - Les intrants à acheter seront détaillés au cours de la mise en œuvre du projet - ERCU | 35 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 1.2.** : Appui à l’actualisation des outils et méthodes de formation dans le centre d’apprentissage, (approvisionnement en intrants agropastoraux pour permettre les formations) | - étude de révision des matériels- matériel pédagogique sur les techniques modernes de culture et d’élevage- ERCU | 35 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 1.3.** : Formation des jeunes à l’activité agropastorale | - formateur - matériel de formation- ERCU | 60 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 1.4.** : Atelier d’aide à l’insertion,  | - petit matériel  pour organisation d’atelier- personnel d’appui - ERCU | 15 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 1.5.** : Suivi de l’avancement des projets | - ERCU,- partenaires | 35 000 |  |

**Résultat PBF : Résultat 2 : Un appui favorisant l’insertion socio-économique des jeunes est mis en oeuvre.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités :***Actions à mener pour atteindre chacun des résultats* | Intrants | Coût approximatif($EU) | **Personne (s) responsable(s) pour mobiliser les intrants** |
| **Activité 2.1.** : Organisation des jeunes en groupements d’intérêts économiques pour leur accès aux services d’appui dans leurs localités;  | - les jeunes à former ;- les formateurs ;- les documents;- Les outils de formation.- ERCU | 35 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 2.2.** : Préparation et signatures des protocoles d’accord avec l’ACDA, l’ANDE et l’ICRA pour assurer le suivi des jeunes organisés en groupements | - ERCU, partenaires | 45 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 2.3.** : Evaluation des besoins de renforcement des capacités et formation des acteurs privés de la filière (p.e. dans le domaine de la transformation) et des ONG (appuis divers aux organisations des jeunes ; | - étude et/ou enquête ciblée sur les structures d’appui : leurs forces et faiblesses ;- ERCU | 15 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 2.4.** : Dotation des jeunes des kits d’insertion agropastoraux. | - Les jeunes formés ;- Les structures d’appui ;- Les kits pour les unités de production ;- ERCU | 305 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 2.5.**: Accompagnement des jeunes dans le cadre de leur insertion socioéconomique par les partenaires retenus (ACDA, ANDE, ICRA) | - Consultants nationaux et internationaux ;- Jeunes réinstallés et unités de production ;- Matériel d’évaluation- ERCU- partenaires  | 35 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |
| **Activité 2.6.** : Suivi et évaluation de la mise en œuvre des contrats et formulation éventuelle des propositions d’amélioration | - ERCU | 35 000 | Représentation de la FAO avec l’appui de l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU) |

# Budget du projet

1. **Apports du Projet**

***1. Provisions, produits et équipements (292,000.00$EU)***

* Kits d’insertion agropastoraux (porcherie & maraîchage/ vivriers & chèvrerie) en faveur des jeunes (239,000$EU) :
	+ petits outillages agricoles et semences améliorées ;
	+ abri pour reproducteurs en matériaux locaux et grillage ;
	+ petit équipement (abreuvoir, mangeoire, perchoirs) ;
	+ reproducteurs pour le démarrage ;
	+ aliments pour les premiers mois de démarrage ;
	+ produits vétérinaires pour la première année.
* Fourniture bureautique (papèterie, etc…) (4 000$EU)
* Un véhicule tout terrain (45 000$EU) ;
* Un ordinateur avec ses périphériques, imprimante, onduleur et logiciels, équipement non consommable pour le bureau (chaises, étagères, etc.) (4 000$EU)

***2. Personnel (Staff, consultant et voyages) (137,443$EU)***

* **Consultants internationaux (83,000$EU):**
	+ Un consultant international, coordinateur de projet pendant 3 mois ; (51,000$EU) et
	+ un consultant international coordinatrice adjointe des urgences, 2 mois ; (32,000$EU)
* **Consultants nationaux (18,000$EU) :**
	+ un consultant spécialiste en production animale pendant une période de quatre mois (8,000$EU) ;
	+ un consultant national agronome ou socio-économiste, spécialiste en formulation de programmes de développement agricole et en suivi et évaluation pendant une période de un mois (2,000$EU),
	+ un consultant national spécialiste en cultures maraîchères pour une période de 2 mois (4,000$EU):
	+ Consultant national, spécialiste en transformation de produits agropastoraux pendant une période de deux mois (4,000$EU;
* **Appui administratif local (7,200$EU)**

Personnel d’appui temporaire (secrétaire, chauffeurs, etc.)

* **Voyages (29,243$EU)**
	+ Missions d’appui technique (Siège/FAOSFC) pour une durée totale d’8 jours (per diem + billet d’avion) (7,200 $EU) ;
	+ Frais de mission/voyages, y compris mission d’appui opérationnel du siège (22,043$EU).

***3. Formation des partenaires (37 000$EU)***

* Atelier de lancement du projet au Comité de suivi technique (3 000$EU) ;
* Formations pratiques au centre et sur les sites (17 000$EU);
* Atelier à mi-parcours pour le bilan des activités de suivi évaluation des jeunes (2 000$EU) ;
* Matériel de formation (7 000$EU) ;
* Atelier de synthèse en présence des consultants nationaux et internationaux (2 000$EU);
* Réunions du comité de suivi (1 000$EU)
* Un voyage d’études à l’intérieur du pays pour échanges d’expériences entre les jeunes producteurs (5 000$EU).

***4. Contrats (60 000$EU)***

* Des protocoles d’accords de prestation de services seront passés avec les Agences de développement agropastorales (ACDA, ANDE), des ONG de développement pour assurer la mise en œuvre des activités d’encadrement, de formation et de suivi des jeunes et recueillir les données technico-économiques sur la viabilité des actions (30,000$EU)
* Contrats de services pour la réhabilitation des infrastructures de production du centre d’apprentissage pour formation-démonstration (acquisition intrants, réhabilitation de la bergerie, installation d’un forage, etc.) (30 000$EU)

***5. Autres coûts (81,034$EU)***

* Inspection intrants (15 000$EU)
* Frais généraux de fonctionnement : Il s’agit des frais liés au fonctionnement du projet, y compris les frais divers d’opération du projet tels que le carburant pour les véhicules, la communication (téléphone et fax) (26 298$EU)
* Revue technique des différents documents et appui opérationnel (19 936$EU)
* Secondment pendant mission techniques (6,800$EU)
* Rédaction du rapport final (5 000)
* Evaluation (8 000$EU)

***Frais de gestion (42,253$EU)***

Cette rubrique couvres les coûts directs liés à la mis en œuvre du projet, s’élevant au 7 pourcent du sous-total du projet.

1. **Présentation du Budget**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **CATEGORIE\*\*** | **Article** | **Prix de l’Unité**  | **Nombre d’Unités**  |  **COǙT TOTAL**  |
| **1. Provisions, Produits, équipements, transport** |   |   |   | **292,000** |
| Kits d'insertion pour les unités de production (porcherie et maraîchage, chèvrerie et vivrier, transformation) | Forfait | 239,000 | 1 | 239,000 |
| Fourniture bureautique (papeterie, etc...) | forfait | 4,000 | 1 | 4,000 |
| Véhicule | Nbre | 45,000 | 1 | 45,000 |
| Unité informatique, photocopieuses, etc...et équipement non consommable pour le bureau (chaises étagères) | Nbre | 4,000 | 1 | 4,000 |
| **2. Personnel(staff, consultant et voyages)** |   |   |   | **137,443** |
| Consultant international coordinateur d'urgence | h/m | 17,000 | 3 | 51,000 |
| Staff international coordinateur des urgences adjoint | h/m | 16,000 | 2 | 32,000 |
| Consultants nationaux spécialistes en production animale 4h/m; suivi évaluation 1h/m; approche participative/vulgarisation 2h/m; maraîchage 2h/m. | h/m | 2,000 | 9 | 18,000 |
| Personnel d’appui temporaire | h/m | 400 | 18 | 7,200 |
| Mission d'appui technique du siège/FAOSFC per diem+billet d'avion (1 semaines) | Forfait | 7,200 | 1 | 7,200 |
| Frais de mission/voyages (y compris mission d’appui opérationnel du siège (approx. 7,500$) | forfait | 22,043 | 1 | 22,043 |
| **3. Formation**  |   |   |   | **37,000** |
| Atelier de lancement du projet  | journée | 3,000 | 1 | 3,000 |
| Sessions de formation (y compris formateurs et logistique) | session | 4,250 | 4 | 17,000 |
| Atelier de mi-parcours | journée | 2,000 | 1 | 2,000 |
| Matériel de formation | forfait | 7,000 | 1 | 7,000 |
| Atelier de synthèse | journée | 2,000 | 1 | 2,000 |
| Réunions du Comité de suivi | journée | 250 | 4 | 1,000 |
| Voyages d'étude à l'intérieur du pays pour échange d'expériences | voyages | 2,500 | 2 | 5,000 |
| **4. Contrats**  |   |   |   | **60,000** |
| Agences de développement (ANDE, ACDA) pour encadrement et suivi des jeunes dans leurs terroirs ; | Prot. accord | 15,000 | 2 | 30,000 |
| Contrats pour réhabilitation des infrastructures de production du centre d'apprentissage pour formation-démonstration (intrants, bergerie, forage, etc.) | Nombre | 30,000 | 1 | 30,000 |
| **5. Autres coûts directs** |   |   |   | **81,034** |
| Inspection intrants | forfait | 15,000 | 1 | 15,000 |
| Frais généraux et directs de fonctionnement, dont eau, électricité, communication,, édition locale des rapports, frais divers liés aux activités du projet, sécurité etc.) | Forfait | 26,298 | 1 | 26,298 |
| Revue technique des différents documents et appui opérationnel document de projet, rapports, spécifications techniques, etc) | coûts standard | 19,936 | 1 | 19,936 |
| secondment pendant mission technique (16 jours) | coûts standard | 6,800 | 1 | 6,800 |
| Rédaction du rapport final | coûts standard | 5,000 | 1 | 5,000 |
| Evaluation | coûts standard | 8,000 | 1 | 8,000 |
| **Sous-total** |   |   |   | **607,477** |
| **8. Frais de gestion (7%)** |   |   |   | **42,523** |
| **TOTAL** |   |   |   | **650,000** |

1. **Apports des bénéficiaires**

Les bénéficiaires du projet contribueront à la mise en œuvre des activités :

* en participant activement dans l’identification des besoins en appui et en formation et des choix des thèmes,
* en fournissant et organisant la main-d’œuvre nécessaire pour l’exécution des travaux ;
* en participant aussi au financement des équipements et du petit matériel, des intrants selon les conditions et les modalités d’apports complémentaires au niveau local (matériaux locaux, alimentation, etc.) à l’issue de la phase d’insertion des jeunes.
1. **Coordonnées bancaires**

Le versement du montant de 650,000.00 dollars EU se rapportant à la présente contribution devra se faire au compte suivant:

Nom du compte: FAO Trust Fund (USD)

Nom de la banque: HSBC New York

 New York, NY, USA

Swift/BIC: MRMDUS33

ABA/Code de la banque: 021001088

Numéro du compte: 000156426

En indiquant que la somme doit être créditée au profit du Projet UNJP/CAF/002/PBF.

# Arrangements de gestion et de coordination

1. **Coordination et partenaires d’exécution**

La FAO est une institution spécialisée des Nations unies dans le domaine de l’agriculture et l’alimentation. Elle dispose des capacités techniques et opérationnelles avec une longue expérience d’intervention dans le Pays. Sa capacité d’intervention de terrain vient d’être renforcée avec l’ouverture d’une unité de coordination des opérations agricoles d’urgence en appui au programme régulier, dotée de trois sous bureaux à l’intérieur du Pays. Elle dispose donc d’une équipe renforcée de terrain pour une bonne conduite de ce projet et une meilleure coordination des activités. Ce projet contribuera à la continuation des fonctions assurées par l’Unité de coordination des opérations d’urgence et de la réhabilitation (ERCU).

La mise en œuvre du Projet incombe conjointement au Gouvernement et à la FAO. La FAO assure le rôle d’agent administratif/de gestion. Les arrangements de mise en œuvre et de coordination du projet seront conformes aux procédures de la FAO à travers la définition précise des rôles des partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités (protocole d’accord).

Des Protocoles d’Accord seront signés entre la FAO et les Agences de développement sous tutelle des Ministères techniques chargées d’exécution des activités (ANDE, ACDA. ONG). La structure d’exécution ou de sous-traitance fournira périodiquement à la FAO un rapport de mise en œuvre des activités et un rapport financier indiquant l’utilisation des fonds mis à disposition.

1. **Rapports**

La FAO est donc responsable de la mise en œuvre du mécanisme de suivi et du rapportage. A cet effet, les lignes directives révisées portant sur les rapports de l’Agent administratif/Bureau du Fonds d’affectation multi-donateurs (BFAM) du PNUD sont applicables.

# Suivi et Evaluation

Le suivi-évaluation des activités sera assurée par la FAO en collaboration avec le secrétariat du FCP et un Comité technique de suivi à mettre en place à cet effet sous le Haut Commissariat à la JPN pour rendre compte au Comité de pilotage. Le Comité technique de suivi sera composé des représentants des structures nationales (Haut commissariat à la Jeunesse pionnière nationale, Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, Ministère du développement rural et de l’agriculture, Ministère de la Fonction publique et de l’Emploi, etc.), de la FAO et des Agences impliquées. L’activité de suivi-évaluation étant essentielle dans la mise en œuvre du projet, un dispositif sera mis en place dès le démarrage du projet. Il s’appuiera sur trois outils que sont :

* Le plan d’opération ;
* Le plan de travail annuel ; et
* Le cadre de suivi qui regroupe l’ensemble des indicateurs de performance, de pertinence et d’impact, préalablement définis avec l’ensemble des partenaires et acteurs.

# Analyse de risques et hypothèses

La mise en œuvre du projet fait appel à la participation et à l’implication effective d’un ensemble de partenaires du développement agricole et rural, voire d’autres secteurs. Des réticences quant à son application entraîneraient une baisse de son efficacité et une réponse partielle aux attentes des jeunes.

Les risques courants en agriculture, sont ceux relatifs au climat, aux parasites, à la commercialisation, la fluctuation des marchés, etc. Le tableau ci-dessous résume ces risques et d’autres facteurs, ainsi que les mesures que seront entreprises par la FAO pour mitiger les effets négatifs sur le Projet.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Type de risques** | **Description** | **Mesures/Options Stratégiques** |
| **Risque sociopolitiques** | La dégradation de la situation sécuritaire pourrait entraîner l’arrêt ou la réduction des actions sur le terrain  | Les sites du projet sont dans des zones accessibles et de faible risque d’insécurité |
| **Risque naturelles/****Environnementaux** | Les aléas climatiques et la prolifération de parasites sont susceptibles d’affecter de manière négative les récoltes (retard des pluies) et de compromettre les productions animale et végétale. | Introduction des variétés adaptées ; Vaccination systématique des animaux des zones d’intervention du Projet et renforcement des mécanismes de suivi rapproché (vétérinaire et phytosanitaire) ; Renforcement des connaissances techniques des bénéficiaires.  |
| **Risque économique/****financier**  |  |  |
| Le contexte socio-économique pourrait ne pas être favorable au développement d’activités agricoles rentables. | Effectuer des études de faisabilité en prenant en compte les aspects des risques de marché. |
| **Gestion/****Techniques**  | Le déblocage tardif des fonds ou des intrants par rapport aux exigences des calendriers culturaux. | Anticiper en préparant un plan d’achat. Effectuer des commandes des inputs agricoles à temps.  |
| Les inerties dans le suivi technique et économique des projets. | Disposer d’un staff motivé et capable de mener un suivi continu. Mettre en place un suivi interne renforcé auprès des groupements de base. |
| Le déficit d’implication des spécialistes des secteurs non agricoles. | Travailler en collaboration avec les structures nationales spécialisées (ANDE, ACDA) et des Sociétés professionnelles compétentes. |
| **Socio-Culturel** | Faible implication et appropriation des populations. | Conduire des ateliers participatifs et des campagnes de sensibilisation de manière continue. |

# Dispositions générales

1. La réalisation des objectifs du projet incombera conjointement au Gouvernement et à la FAO.
2. Au titre de sa contribution au projet, le Gouvernement s’engagera à fournir le nombre voulu de personnel national qualifié ainsi que les bâtiments, moyens de formation, équipements, moyens de transport et autres services locaux nécessaires à l’exécution du projet.
3. Le gouvernement donnera les pouvoirs nécessaires concernant le projet dans le pays à un organisme gouvernemental qui constituera le point central de la coopération avec la FAO pour l’exécution du projet et s’acquittera des responsabilités incombant au gouvernement.
4. Sous réserve de toute mesure de sécurité qui pourrait être en vigueur, le Gouvernement fournira à la FAO et au personnel qu’elle aura pu affecter au projet les rapports, cartes, archives et autres renseignements pertinents qui seraient nécessaires à l’exécution du projet.
5. Le choix du personnel de la FAO affecté au projet d’autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO au titre du projet ainsi que des stagiaires sera fait par la FAO, le Gouvernement ayant été consulté. Pour contribuer à l’exécution rapide du projet, le Gouvernement s’engagera à accélérer autant qu’il le pourra ses procédures d’approbation des désignations du personnel de la FAO et d’autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO et chaque fois que cela sera possible, à dispenser de ces procédures le personnel de la FAO engagé à court terme.
6. Le Gouvernement appliquera à la FAO, à ses biens, fonds et avoirs, et à son personnel, les dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Hormis le cas où le Gouvernement et la FAO en seront convenus autrement dans l’accord relatif au projet, le gouvernement accordera les privilèges et immunités stipulés dans ladite Convention à toutes les autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO (à l’exception des ressortissants du pays employés localement par le Gouvernement) à l’occasion de l’exécution du projet.
7. Afin d’assurer l’exécution rapide et efficace du projet, le Gouvernement accordera à la FAO, à son personnel et à toute autre personne assurant des services pour le compte de la FAO, les facilités nécessaires, notamment:
* la délivrance rapide et gratuite des visas ou permis requis;
* toutes les autorisations nécessaires à l’importation et le cas échéant à la réexportation de l’équipement du matériel et des fournitures devant être utilisés à l’occasion du projet et l’exonération de tout droit de douane autres taxes ou redevances frappant de telles importations ou réexportations;
* l’exonération de tout impôt sur les ventes ou autres taxes en cas d’achat sur place d’équipement, de matériel et de fournitures devant être utilisés dans le cadre du projet;
* le paiement des frais de transport dans le pays, y compris les coûts de manutention, d’emmagasinage et d’assurance et toutes autres dépenses connexes, en ce qui concerne l’équipement, le matériel et les fournitures devant être utilisés dans le cadre du projet;
* le taux de change légal le plus favorable;
* l’assistance au personnel de la FAO dans la mesure du possible pour l’obtention d’un logement approprié, toutes les autorisations nécessaires à l’importation des biens qui appartiennent au personnel de la FAO ou à d’autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO et destinés à l’usage personnel des intéressés ainsi qu’à la réexportation desdits biens;
* le dédouanement rapide de l’équipement du matériel des fournitures et des biens mentionnés aux alinéas ii) et vii) ci-dessus.
1. Le Gouvernement répondra à toutes les réclamations qui pourraient être présentées par des tiers contre la FAO ou son personnel, ou contre des personnes assurant des services pour le compte de la FAO et les mettra hors de cause à l’égard de toute réclamation ou responsabilité résultant de l’exécution du projet à moins que le gouvernement et la FAO ne conviennent que ladite réclamation résulte d’une négligence grave ou d’une faute intentionnelle des intéressés.
2. Les personnes assurant des services pour le compte de la FAO dont il est question aux paragraphes 5 à 8 comprennent toutes les organisations, sociétés ou autres entités que la FAO pourra désigner pour participer à l’exécution du projet.

# Chronogramme des activités

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Du: *date de démarrage du Programme*** **Au: *date de clôture du Programme*** |
|  | **Activités** | **2010** | **2011** | **2012** |  | **Observations** |
|  | O | N | D | J | F | M | A | M | J | J | O | S | O | N | D | J | F | M |  |  |  |
|  |  | **Résultat 1 : Les capacités opérationnelles et pédagogiques du centre d’apprentissage de Bossembélé sont renforcées en vue d’en faire une véritable ferme école.**  |
|  | **Activité 1.1**. : Renforcement des infrastructures de production et des équipements dans les trois centres d’apprentissage (bergerie avec forage). | ● | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Activité 1.2.** : Appui à la révision et actualisation des outils et méthodes de formation dans les trois centres d’apprentissage (approvisionnement en intrants agropastoraux pour permettre les formations). |  | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Activité 1.3.** : Formation des jeunes à l’activité agropastorale |  | ● | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  | ● | ● | ● | ● | ● | ● |  |  |  |
|  | **Activité 1.4.** : Atelier d’aide à l’insertion,  |  | ● | ● | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Activité 1.5.** : Suivi de l’avancement des projets |  |  |  | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |  |  |  |
|  |  | * **Résultat 2 : Les jeunes sont formés, équipés et suivis pour réussir leur insertion socio-économique**.
 |
|  | **Activité 2.1.** : Organisation des jeunes en groupements d’intérêts économiques pour leur accès aux services d’appui (privés ou publics) dans leurs localités;  |  |  |  |  | ● | ● | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Activité 2.2.** : Préparation et signatures des protocoles d’accord avec l’ACDA, l’ANDE et l’ICRA pour assurer le suivi des jeunes organisés en groupements |  | ● | ● | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Activité 2.3.** : Evaluation des besoins de renforcement des capacités et formation des acteurs privés de la filière (p.e. dans le domaine de la transformation) et des ONG (appuis divers aux organisations des jeunes).  |  |  | ● | ● | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Activité 2.4.** : Mise à disposition des jeunes des kits d’insertion agropastoraux. |  |  |  | ● | ● | ● |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Activité 2.5.**: Accompagnement des jeunes dans le cadre de leur insertion socioéconomique par les partenaires retenus (ACDA, ANDE, ICRA) ; |  |  |  | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |  |  |  |
|  | **Activité 2.6.** : Suivi et évaluation de la mise en œuvre des contrats et formulation éventuelle des propositions d’amélioration |  |  |  |  | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |  |  |  |

# Annexe 1 :

Résumé du projet et Etat d’avancement- Partie 1 et 2. Il est obligatoire de remplir la matrice de résumé du projet en format standard et l’état d’avancement des projets éventuel pour être posté dans le site web PBF ([www.unpbf.org](http://www.unpbf.org)). Voir Annexe II

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

ANNEXE 1

**RÉSUMÉ DU PROJET**

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro et intitulé du Projet:**  | Appui à l’insertion de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) dans les zones d’accueil et à l’efficacité du centre d’apprentissage et de réinsertion économique de Bossembélé. |
| **Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):**  | Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO) |
| **Partenaire(s) d’exécution:**  | Haut Commissariat à la Présidence de la République chargé de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN)  |
| **Zone d’intervention:** | Centre d’apprentissage et d’insertion socioéconomique de Bossembélé |
| **Budget Total Approuvé:** | **650,000.00 USD** |
| **Durée** | **Date de démarrage estimée: Août 2010 Date de clôture : Février 2012** |
| **Date d’approbation/Comité de Pilotage:** | 10.08.10 | **Date de transfert de fonds par MDTF** |  | **Date de démarrage des activités:**  | Octobre 2010 |
| **Description du Projet:** | La population jeune subit un chômage galopant avec de très faibles perspectives d’emplois suite aux différents conflits militaro-politiques que le pays a connus. L’objet du projet est d’appuyer l’insertion des jeunes par la mise à disposition des outils nécessaires et par le renforcement des capacités du centre d’apprentissage et d’insertion socio-économique de Bossembélé pour assurer efficacement sa mission et avoir un impact positif sur la stabilisation de l’espace socio-économique. |
| **Objectif global de consolidation de la paix visé:** | Les jeunes (filles et garçons) sont sédentarisés dans leurs zones d’origines |
| **Résultats escomptés:** | * Les capacités opérationnelles et pédagogiques du centre d’apprentissage de Bossembélé sont renforcées en vue d’en faire une véritable ferme école.
* Un appui favorisant l’insertion socio-économique des jeunes est mis en œuvre.
 |
| **Activités clefs:** | * Actualisation des outils et méthodes de formation pour la redynamisation du centre d’apprentissage et de réinsertion des jeunes ;
* Dotation du centre d’apprentissage en infrastructures de production, équipements et matériel reproductif dans les milieux environnants ;
* Formation pratique, et dotations en kits de production pour l’insertion des jeunes;
* Développement d’un réseau de partenariat pour l’accompagnement des jeunes ;
 |
| **Approvisionnement:** | Véhicule, Equipements/matériel de bureau, Intrants agricoles et matériels de transformations |

1. The PBSO monitors the inclusion of women and girls in all PBF projects in line with:

SC Resolution 1325 (inclusion of women in prevention and resolution of conflict and in peacebuilding)

SC Resolution 1612 (protection of children affected by armed conflict);

SC Resolution 1820 (prevention of sexual violence and women in situations of armed conflict); and

SC Resolution 1888 (re-enforcing Resolution 1820)

SC Resolution 1889 (re-enforcing Resolution 1325)

PBSO measures inclusion of women and girls at project planning stage based on intended results and allocated budgets. PBSO also monitors and documents the progress and results of these projects separately to inform the SC and UN system. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ouham Pendé, Ombella Mpoko, Ouham et Ouaka [↑](#footnote-ref-2)
3. Etudes et statistiques. Banque des états de l’Afrique centrale, BEAC, juillet 2008. [↑](#footnote-ref-3)
4. Pays où les habitants vivent avec moins de 1 $EU/jour. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le coût de l’installation d’un forage est estimé à 20.000$EU, y compris la pompe. L’expertise nécessaire est présente dans le pays. La durée totale pour l’installation d’un forage est estimée à 2 mois, y compris la durée nécessaire pour importer le matériel de l’extérieur. [↑](#footnote-ref-5)